



ZONE DE SECOURS

VAL DE SAMBRE

Réunion du conseil de la Zone de Secours

Lieu : Administration communale de Sambreville, Grand-Place 1 – 5060
Sambreville.
Salle des mariages

Date : 24 février 2023

Heure : 07H30

Ordre du jour :

1. Prise d'acte - Approbation de la modification budgétaire de l'exercice 1/2022 par le Gouverneur de Province
2. Octroi d'une indemnité pour disponibilité et travail à domicile au comptable spécial
3. Adaptation du règlement de facturation de la zone de secours Val de Sambre dès l'exercice 2023
4. Appel à candidatures pour une réserve de promotion aux grades de caporal, de sergent et d'adjudant professionnel
5. Promotion aux grades de sergent professionnel (une place) et de lieutenant volontaire (une place) - Vacance d'emploi - Appel à candidatures
6. Statutarisation dans la fonction de secrétaire administratif - Echelle D 6 - Déclaration de vacance d'emploi – Appel à candidatures (1 place)
7. Déclaration de vacance d'emploi dans la fonction d'attaché spécifique comptable – Niveau A - Echelle A1 – Poste à pourvoir par promotion
8. Autorisation de conclure une convention avec la Bureau de Normalisation dans le cadre d'acquisition des normes NBN
9. Approbation du procès-verbal du Conseil de zone du 27 janvier 2023
10. Fin de stage de mobilité – Nomination à titre effectif d'un sergent volontaire
11. Fin de stage de mobilité – Nomination à titre effectif d'un sergent volontaire

12. Fin de stage de mobilité – Nomination à titre effectif d'un caporal volontaire
13. Fin de stage AMU - Nomination à titre effectif d'un ambulancier volontaire non pompier
14. Fin de stage AMU - Nomination à titre effectif d'un ambulancier volontaire non pompier
15. Retrait de la décision du Conseil de zone du 23.12.2022, point n° 7, portant démission volontaire d'un sapeur-pompier volontaire - Réintégration
16. Mobilité - Admission au stage d'un sapeur-pompier volontaire
17. Démission volontaire d'un ambulancier volontaire non-pompier (stagiaire)
18. Démission volontaire d'un sapeur-pompier volontaire
19. Autorisation d'effectuer un cumul de fonction par un sapeur-pompier professionnel
20. Procédure de professionnalisation dans la même zone de 3 sapeurs-pompiers – Déclaration de(s) candidat(s) retenu(s)
21. Constitution d'une réserve de recrutement pour la fonction d'ambulancier volontaire non-pompier
22. Autorisation d'effectuer un cumul de fonction par un sapeur-pompier professionnel stagiaire

Le Secrétaire de zone ff,

La Présidente de zone ff,

Julien HODY

Stéphanie THORON